



Dossier de réservation

JOURNÉES AGIR 2026

ANGERS

6 ► 8 OCTOBRE 2026

AGIR
TRANSPORT

RÉGION
PAYS
de LOIRE

 **angers Loire métropole**
communauté urbaine

Le rendez-vous des professionnels de la mobilité



Les Journées AGIR 2026

3

jours d'évènements
dont 1,5 jour d'Expo

1 400

Professionnels de la
mobilité présents

120

Entreprises
exposantes

Conférences – Expo – Visites techniques - Networking

Pourquoi participer aux Journées AGIR 2026 ?

- ✓ **Accédez directement aux décideurs** des collectivités et des grands acteurs du transport public
- 👉 **Tissez un réseau solide** avec les acteurs clés de la mobilité
- 🚀 **Rejoignez les 120 entreprises exposantes** qui contribuent à la communauté des Journées AGIR
- 🎯 **Boostez votre visibilité au bon endroit, au bon moment** auprès de 1 400 participants qualifiés et disponibles



Retrouvez plus d'informations concernant les Journées AGIR sur notre site <https://www.agir-transport.org/journees-agir>

L'offre Expo 2026

Formulaire en page 9

Réservation du Stand

Les Journées AGIR 2026 proposent 3 formats standards de stands sont disponibles (formats supérieurs sur demande) :

9m²

12m²

18m²

Badges exposants – Ce qui est inclu avec votre stand :



Surface du stand



Badges inclus

9 m² ou 12 m²



1 badge

18 m²



2 badges

Chaque badge donne accès :



Exposition (accès libre)



Conférences (toutes sessions incluses)



Déjeuners des 7 & 8 octobre



Soirées networking des 6 & 7 octobre

Exposition de véhicules

Les exposants ayant réservé un stand peuvent également présenter des véhicules dans le hall d'exposition, avec un accès électrique inclus (véhicule disposé obligatoirement à côté du stand).

À NOTER



Badge obligatoire

Tous les représentants présents sur le stand doivent disposer d'un badge exposant.



Espace véhicule

La réservation d'un emplacement pour véhicule est possible uniquement si un stand est réservé.



Attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués par ordre de réservation, avec priorité donnée aux partenaires et aux exposants de véhicules.



ÉQUIPEMENT INCLUS PAR STAND

Chaque stand est livré avec :



Cloisons



Moquette au sol



Rail de spots



Accès électrique



Enseigne



1 table + 2 chaises (Stands 18 m², mobilier doublé sur demande)



Options d'aménagement supplémentaires disponibles dans le dossier technique transmis ultérieurement.

Offres de Partenariats

Pour plus d'information et commande, merci de nous contacter.

Les Journées AGIR 2026 proposent trois formules de partenariat exclusives permettant une visibilité renforcée aux entreprises souhaitant profiter de l'évènement pour accroître l'impact de leur participation. En complément d'une réservation de stand, les formules de partenariat offrent une exposition privilégiée avant et pendant l'évènement. Elles permettent d'affirmer son positionnement comme acteur majeur du secteur de la mobilité.

Partenariat OR

1 seul partenaire OR

- ✓ Partenaire officiel de la soirée de Gala
- ✓ 10 badges offerts
- ✓ Publication d'une interview dans une newsletter AGIR
- ✓ Retour d'expérience de 20 minutes offert
- ✓ Logo sur le site web et dans les newsletters
- ✓ Priorité absolue dans le choix du stand
- ✓ Pack communication offert

Partenariat ARGENT

1 seul partenaire ARGENT

- ✓ Logo sur le cordon de badge
- ✓ 5 badges offerts
- ✓ Publication d'une interview dans une newsletter AGIR
- ✓ Retour d'expérience de 20 minutes offert
- ✓ Logo sur le site web et dans les newsletters
- ✓ Priorité dans le choix du stand
- ✓ Pack communication offert

Partenariat BRONZE

- ✓ 5 badges offerts
- ✓ Publication d'une interview dans une newsletter AGIR
- ✓ Retour d'expérience de 20 minutes offert
- ✓ Logo sur le site web et dans les newsletters
- ✓ Priorité dans le choix du stand
- ✓ Pack communication offert

Offre Retour d'Expériences Exposants – Mettez en scène votre expertise

Formulaire en page 10

En complément de votre stand, profitez d'un format de prise de parole original pour valoriser vos réalisations, innovations ou expertises, au cœur des Journées AGIR.

 20 minutes d'intervention sur un espace scénique au cœur de l'exposition

 Présentez seul ou avec un client partenaire

 Mettez en avant une innovation ou un retour d'expérience concret

 Espace dédié entièrement équipé (technique, mobilier, écran...)

 Promotion assurée dans les supports officiels des Journées AGIR 2026



À NOTER :

- Intégration dans les programmes, newsletters et site web (Retour sur l'édition 2025 : <https://www.agir-transport.org/journees-agir-3/programme-2025>)
- Priorité d'accès pour les partenaires OR, ARGENT et BRONZE
- Offre ouverte à tous les exposants (dans la limite des places disponibles)

 **Envie de prendre la parole ?**
Réservez votre créneau REX dès maintenant!

Offre Pack Communication – Booster votre visibilité !

Formulaire en page 10

Le **Pack Communication** booste votre visibilité sur le site officiel des Journées AGIR et vous permet de **maximiser votre impact** auprès des visiteurs avant, pendant et après l'événement.

Objectif :

Attirer l'attention des participants en valorisant votre image, vos offres et votre savoir-faire.

✓ Ce que comprend le Pack :

Présentation enrichie

Ajout d'un texte complémentaire pour détailler vos expertises ou actualités.

Lien externe cliquable

Redirigez les visiteurs vers votre site, une landing page ou un document.

Un outil puissant pour :

- ✓ Générer du trafic qualifié vers vos contenus
- ✓ Améliorer votre visibilité avant l'événement
- ✓ Donner envie aux visiteurs de venir vous rencontrer sur votre stand



Texte supplémentaire

Lien cliquable
Ex : redirection site, pdf, etc.

Visuel divers
Format png ou jpg

Vidéo
Si votre fichier est trop volumineux, il devra passer en lien cliquable

Visuel personnalisé

Ajoutez une image représentative de votre activité (produit, équipe, projet...).

Vidéo intégrée

Diffusez une vidéo YouTube ou un fichier MP4 directement sur votre fiche exposant.

Bon à savoir :

Le Pack Communication est offert aux partenaires OR, ARGENT et BRONZE.

DOSSIER DE RÉSERVATION – INFORMATIONS EXPOSANT:

Le processus d'inscription débute par la **collecte des informations clés** relatives à votre entreprise.

👉 Ces données sont indispensables pour :

- ✓ Assurer un **suivi personnalisé** tout au long de votre participation
- ✓ Garantir une **communication fluide et ciblée** avant, pendant et après l'événement
- ✓ Valoriser votre structure dans les supports officiels

🔒 Toutes les informations transmises seront traitées de manière **confidentielle** et exclusivement utilisées dans le cadre de l'organisation des Journées AGIR 2026.

1

Informations sur la société exposante

Nom de l'entreprise exposante : _____

Enseigne commerciale : _____

Précisez le nom d'enseigne de votre stand qui sera indiqué sur nos supports de communication.

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

2

Signataire du dossier et responsable de l'organisation du stand

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél : _____

Portable : _____

Mail : _____

3

Responsable de l'organisation du stand :

Si différent du signataire du dossier.

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél : Portable :

Mail :

4

Coordonnées de facturation :

Société à facturer :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

SIRET :

N° TVA (*pour les exposants UE*) :

Contact de facturation :

Tél :

Mail :

Votre numéro de commande interne (facultatif) :



Important :

La qualité et l'exactitude des informations fournies sont essentielles pour assurer une bonne communication avec les organisateurs et une visibilité optimale durant l'événement.

Veillez à bien distinguer le responsable du dossier (aspects administratifs) du responsable du stand (aspects opérationnels) si ces fonctions sont assurées par des personnes différentes.

Réservation du stand

- ☐ Stand de 9m² à 3 700 € H.T.
- ☐ Stand de 12m² à 4 700 € H.T.
- ☐ Stand de 18 m² à 7 000 € H.T.

Cochez la case correspondante. Pour toutes surfaces différentes contactez l'équipe AGIR.

Réservation de badge(s)

(1 badge compris par stand 9m² ou 12m² réservé et 2 badges par stand de 18m²)

----- Badge(s) supplémentaire(s) à 275 € H.T.

Indiquer le nombre de badges supplémentaires souhaités

Cochez le nombre de cases en fonction du nombre total de badges demandés :

☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Compris	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Réservation d'espace(s) pour véhicule(s) *(si un stand est réservé)*

Réservation pour l'exposition de véhicules dans le hall (un accès électrique inclus)

----- Espace(s) d'exposition à 2 150 € H.T. par véhicule de – de 10m

----- Espace(s) d'exposition à 2 450 € H.T. par véhicule compris entre 10m et 13m

Indiquer le nombre de véhicules. Pour un véhicule d'une taille supérieure contactez l'équipe AGIR.

L'OFFRE DE REX EXPOSANTS (EN PLUS D'UNE RÉSERVATION DE STAND) :

Les Retours d'expériences des exposants : 1 700 € H.T.

☐ Je souhaite réserver un créneau Retour d'expérience des exposants à 1 700 € H.T.



Les **Retours d'Expérience Exposants (REX)** sont des interventions de **20 minutes**, proposées aux exposants dans un espace dédié au cœur de l'Expo des Journées AGIR.

- Une opportunité unique de prendre la parole pour :
 - Présenter une **expertise métier**,
 - Valoriser une **réalisation concrète**,
 - Mettre en avant une **innovation**,
 - Et pourquoi pas, donner la parole à l'un de vos **clients**.

⚠ Le nombre de créneaux REX est **limité**.

🏆 Les partenaires OR, ARGENT et BRONZE sont prioritaires.

L'OFFRE PACK COMMUNICATION (EN PLUS D'UNE RÉSERVATION DE STAND) :

☐ Je souhaite commander un Pack Communication complet au prix de 500 € H.T.



Catégorie : Services / conseil / formation

Site : <https://www.agir-transport.org/>

Téléphone : 01 53 68 04 24

AGIR TRANSPORT

Le Réseau au service de la mobilité. AGIR Transport est une association Loi 1901 qui apporte aux collectivités et aux opérateurs indépendants une expertise complète en matière de transport public et de mobilité.

Grâce à AGIR, les collectivités et les entreprises adhérentes peuvent prendre des décisions de manière éclairée afin de mieux gérer les mobilités sur leur territoire.

Depuis plus de 35 ans, AGIR Transport organise les Journées AGIR, événement annuel ouvert à tous les professionnels de la mobilité.

Visiter le site de l'événement : [Journées AGIR - AGIR Transport \(agir-transport.org\)](https://www.journees-agir.org/)

Texte supplémentaire

Lien cliquable
Ex : redirection site, pdf, etc.

Visuel divers
Format png ou jpg

Vidéo
Si votre fichier est trop volumineux, il devra passer en lien cliquable



Les catalogues 2023/24 sont disponibles !

170 FORMATIONS sur le **TRANSPORT PUBLIC ET LA MOBILITÉ**

Consultez-les !

Compagnie spécialisée en formation

www.agir-transport.org

RÉCAPITULATIF ET VALIDATION DE VOTRE COMMANDE :

	Prix unitaire H.T.	Prix total H.T.
Stand		
Badge(s)		
Véhicule(s)		
Retour d'expérience		
Pack Communication		
	TOTAL H.T.	
	TVA (20%)	
	TOTAL T.T.C.	

Pour que la réservation soit validée, un acompte de 2/3 du montant T.T.C. est demandé à la réservation, soit.....€ T.T.C. Le règlement du solde s'effectuera au plus tard le 1^{er} septembre 2026.

Le règlement s'effectuera par virement bancaire (voir règlement de l'exposition en dernière page).

Nom : Prénom :

Fonction :

Date :

Signature obligatoire précédée de la mention « bon pour accord »

Cachet de la société obligatoire

Document à retourner dans son intégralité à al.bourgain@agir-transport.org

☐ Je déclare avoir pris connaissance **du règlement de l'exposition** dont un exemplaire est en dernière page du dossier. Ce bon de commande m'engage définitivement à régler la totalité de la facture émise par AGIR Transport. J'accepte de recevoir par mail des informations de l'organisateur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

1. Organisateur

AGIR Transport
23 rue Daviel - 75013 PARIS
Siret : 539 537 886 00035
Tél : 01 84 83 04 82
Mail : info@agir-transport.org

2. L'évènement

Journées AGIR 2026, salon professionnel et conférences.
Salon : mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2026
Arrivée des véhicules : lundi 5 octobre 2026 de 10h à 18h
Installation des stands : mardi 6 octobre 2026
Démontage des stands : jeudi 8 octobre 2026 après-midi.

Lieu : Parc des Expositions d'Angers
Route de Paris – 49044 Angers Cedex 01

3. Réservation et tarif

AGIR Transport propose une offre de stand au prix de :

- 9m² à 3 700 € H.T.
- 12m² à 4 700 € H.T.
- 18m² à 7 000 € H.T.

Même si AGIR Transport se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande de réservation, la signature de la demande de réservation par la société souhaitant exposer engage cette société (Voir point 8).

La réservation n'est prise en compte pour l'ordre de placement qu'à réception du paiement de la facture d'acompte.

Une réservation pour laquelle l'acompte n'aurait pas été réglé au moment du placement des exposant pourra être annulée par AGIR.

4. Conditions de paiement /

Le règlement s'effectuera par virement bancaire sur le compte :

LCL Montrouge (00526)
2 avenue Jean Jaurès
92120 MONTROUGE.
IBAN : FR30 3000 2004 9500 0000 6539 Z19
BIC : CRLYFRPP

Vous devez informer votre banque que les frais bancaires sont à votre charge et que l'objet du virement doit indiquer : Journées AGIR + nom de votre société. Merci de nous communiquer une copie de l'ordre de virement avec votre dossier d'inscription.

5. Co-exposition

Une entreprise partageant un stand avec un autre exposant sera soumise à un tarif d'inscription co-exposant. La co-exposition ne peut se faire que dans un espace de 12m² minimum.

6. Stand, équipement et badges

Le stand est fourni avec :

- Des cloisons, une moquette au sol, un rail de spots, un accès électrique et une enseigne
- 1 table et 2 chaises standards (possibilité de doubler pour les stands de 18m²)
- 1 badge exposant pour les stands de 9m² et 12m² ou 2 badges exposant pour les stands de 18m².

7. Badges

Les badges sont obligatoires pour tous les participants à l'Expo, sauf montage et démontage.

Celui-ci donne accès à l'Expo, aux conférences, aux déjeuners des 7 et 8 octobre, aux deux soirées des 6 et 7 octobre 2026 organisées dans le cadre de l'évènement.

8. Retrait ou non-participation totale ou partielle

Compte tenu des contraintes organisationnelles inhérentes aux Journées AGIR, toute réservation est considérée comme ferme, définitive et irrévocable. Elle ne peut faire l'objet d'une annulation ou d'une résiliation, pour quelque motif que ce soit, de la part de l'Exposant.

En conséquence, en cas de désistement de l'Exposant – quelle qu'en soit la date ou la cause – ou si l'Organisateur se voit contraint de refuser sa participation en raison du non-respect de ses obligations contractuelles, l'intégralité des sommes facturées demeurera due à AGIR Transport. Les sommes déjà versées resteront acquises de plein droit, sans possibilité de remboursement, même partiel.

Par ailleurs, la non-occupation du stand, l'absence d'un véhicule, ou l'annulation d'une commande de partenariat ou de badges exposants ne saurait en aucun cas justifier un remboursement ou une remise sur les sommes dues.

9. Choix des emplacements

Dans la mesure du possible, AGIR Transport permet aux exposants de choisir leur stand. Les stands sont proposés tout d'abord aux sociétés exposant un véhicule, puis aux autres exposants dans l'ordre de réservation des stands. Si possible et en fonction de l'ordre de réservation, les véhicules sont exposés à proximité immédiate du stand, selon le souhait de l'exposant. L'exposition d'un véhicule est soumise à la réservation d'un module de 9m² au moins. Il est demandé aux exposants de choisir plusieurs stands parmi lesquels AGIR Transport déterminera l'emplacement attribué. Les exposants disposent d'un délai de 24h pour soumettre leurs choix, au-delà, AGIR Transport donne le choix à l'exposant suivant dans l'ordre de réservation. AGIR Transport se réserve le droit de procéder à des attributions sans consultation ou de modifier des attributions d'emplacement en cas de nécessité technique ou commerciale.

10. Installation du stand

Les exposants sont tenus de respecter les conditions de livraison, montage et démontage indiquées dans le dossier technique de l'exposant. Ils en informent leurs prestataires afin qu'ils respectent également ces conditions. Toute demande de dérogation relative aux horaires ou modalités de livraison, montage et démontage devra être faite aux organisateurs au plus tard le 13 septembre 2026.

11. Assurances et sécurité

Les exposants doivent souscrire une assurance individuelle dommages et responsabilité civile pour la durée du salon. Le site des Journées AGIR sera gardienné et sécurisé dès l'arrivée des véhicules jusqu'à la fin de la manifestation.

12. Respect des règles du site

Les exposants s'engagent à respecter le règlement établi par AGIR Transport et le Parc des Exposition d'Angers et à le faire respecter par les entreprises intervenant pour son compte : aménagement, montage, électricité, livraisons, etc., notamment en matière d'hygiène, de sécurité des biens et des personnes et de respect de l'équité entre exposants. Les exposants sont tenus de veiller à utiliser des appareils et matériaux conformes à la législation.

13. Activités sur le stand

Les présentations et activités susceptibles d'impacter les autres exposants sont soumises à autorisation.

14. Refus de réservation

AGIR Transport se réserve le droit de refuser une demande de réservation de stand, de partenariat ou de REX.

15. Règlement des litiges

En cas de différends et de litiges concernant l'exécution ou l'interprétation du présent règlement de l'exposant, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. A défaut, le différend ou le litige relèvera du droit français et de la compétence des tribunaux de Paris.

16. Règlement général relatif à la protection des données

Le traitement de données fournies est conforme au cadre juridique relatif à la protection des données à caractère personnel établi par le règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le responsable du traitement de données à caractère personnel est l'association AGIR Transport, dont le siège se situe 23 rue Daviel, 75013 PARIS.

Le délégué à la protection des données au sein d'AGIR Transport est joignable par courrier électronique à l'adresse: rgpd@agir-transport.org

Les données collectées servent à assurer le service d'information des adhérents et des exposants sur les événements d'AGIR Transport.

Les personnes dont les données sont recueillies dans le cadre des activités d'AGIR Transport peuvent exercer leur droit d'accès, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel les concernant et disposent d'un droit d'opposition et de limitation au traitement de leurs données.

Les participants peuvent exercer l'ensemble de ces droits, en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : rgpd@agir-transport.org, ou par courrier à l'adresse postale d'AGIR Transport, 23 rue Daviel 75013 PARIS.

Coordonnées bancaires :

- Titulaire du compte : AGIR TRANSPORT
- IBAN : FR30 3000 2004 9500 0000 6539 Z19
- Code BIC : CRLYFRPP

CONTACTS :

Informations commerciales / Communication



Magalie DUJEANCOURT

magalie.dujeancourt@agir-transport.org

Tel. : 01 84 83 04 82

Inscriptions / Comptabilité



Anne-Laure BOURGAIN

al.bourgain@agir-transport.org

Tel. : 01 84 83 04 82